



## Harcelement moral, insultes et menaces

Par lili, le 29/08/2009 à 22:45

Bonjour, rnJ'ai porté plainte contre mon ex compagnon pour harcelement téléphonique, car il m'insulte et me menace par telephone, me suit nuits et jours partout, chez mes amis, a mon travail. J'ai du également déménager car je ne peux plus vivre seule, plus sortir seule non plus. Les policiers ne peuvent rien faire je n'ai soit disant pas de preuves. Je ne sais pas a quoi m'attendre suite a la plainte que j'ai posé contre lui, que puis je faire en attendant? La vie quotidienne m'est insupportable. Ma plainte va servir a quoi? Vais je avoir le droit a l'aide juridictionnel ou vais je devoir payer un avocat? rnrnMerci.